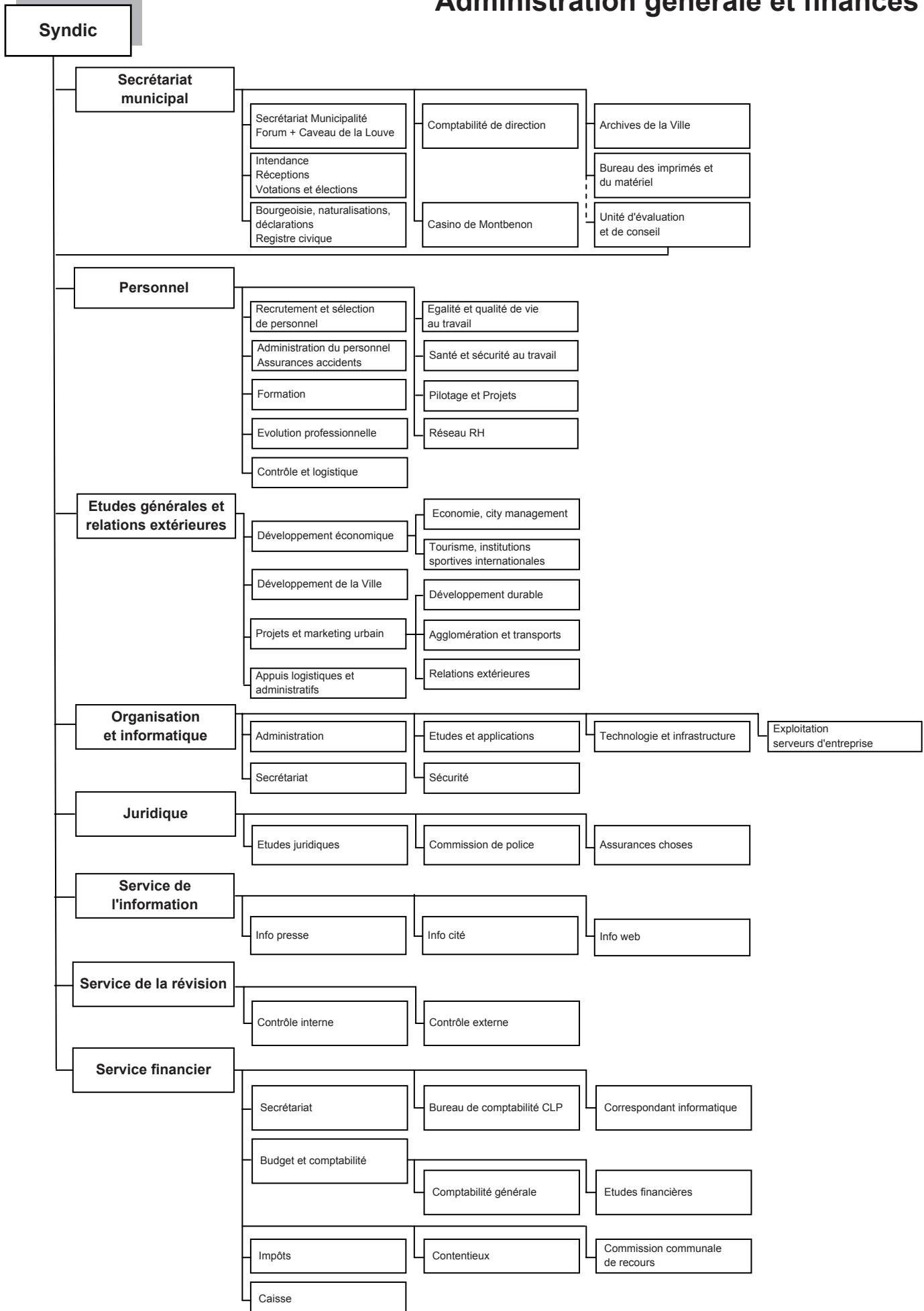


Administration générale et finances



Administration générale et finances

SECRETARIAT MUNICIPAL

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat de la Municipalité

- enregistrement et diffusion des décisions de la Municipalité
- organisation matérielle des séances de la Municipalité
- traitement de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités de la Municipalité

Comptabilité de direction

- comptabilité de la direction et du service
- administration du personnel du service

Intendance – Réceptions – Votations et élections

- organisation des réceptions
- service du courrier
- conciergerie de l'Hôtel de Ville de Lausanne
- intendance de la maison de Mon-Repos
- organisation des votations et élections (sous le contrôle du Bureau électoral)
- traitement du vote par correspondance

Subventions – Aide aux manifestations, aux chorales et aux fanfares

- examen des demandes de subventions
- paiement des subventions accordées
- appui à l'organisation de certaines manifestations
- secrétariat des associations de la Fête de la musique et Entrée libre pour un été

Bourgeoisie, naturalisations, déclarations – Registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne
- délivrance d'actes divers
- tenue du rôle électoral
- tenue du registre électoral des Suisses de l'étranger (pour le canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des référendums et des initiatives populaires

Archives de la Ville

- conservation des documents officiels
- conservation des sources écrites, sonores et audiovisuelles en relation avec l'histoire de Lausanne
- exploitation du centre de microfilmage pour l'ensemble de l'administration communale

Casino de Montbenon

- gestion de la salle Paderewski, de la salle des fêtes et du théâtre de verdure
- régie des spectacles

Bureau des imprimés et du matériel

- fourniture aux services communaux du mobilier, des machines, équipements et fournitures de bureau, des papiers, imprimés et reliures, ainsi que des produits d'entretien et de conciergerie

Unité d'évaluation et de conseil

- évaluation des activités de l'administration
- analyse de la situation des services
- conduite de travaux de réorganisation
- participation à des projets stratégiques

Rattachée administrativement au Secrétariat municipal, l'Unité d'évaluation et de conseil est directement subordonnée au syndic sur le plan fonctionnel.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unités administratives	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Secrétariat de la Municipalité	5	4.5	5	4.4
Comptabilité de direction	3	3	3	3
Huissiers, intendance, réceptions, etc.	11	10.44	11	10.44
Subventions, soutien aux manifestations	1	0.8	1	0.8
Bourgeoisie, naturalisation, registre civique	3	3	3	3
Archives communales	7	6.6	8	7.6
Casino de Montbenon	10	7.7	10	7.8
Bureau des imprimés et matériel (BIM)	5	5	3	3
Unité d'évaluation et de conseil	2	2	2	2
Total	47	43.04	46	42.04

- **Secrétariat municipalité :**
un poste de travail à plein temps a été réduit de 0.2 ept dont 0.1 ept transféré sur une autre collaboratrice et 0.1 abandonné
- **Subventions et manifestations :**
un ept transféré au Service de la culture
- **Archives :**
un ept transféré du BIM
- **Casino de Montbenon :**
réduction de 0.1 ept d'un poste de travail (sera utilisé pour renforcer dès 2008, dans la même proportion, un poste de travail à temps partiel) et augmentation de 0.2 ept d'un poste de travail à temps partiel
- **BIM :**
transfert de 2 ept, l'un aux Archives (cf. supra) et l'autre au Magasin général des SIL (MAGESI)

Deux postes étaient vacants au 31 décembre (2 EPT). Une apprentie était occupée à la Comptabilité de direction (ne figure pas dans le tableau ci-dessus).

L'année a été marquée par l'entrée en fonction d'un nouveau secrétaire municipal.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Comptabilité de direction

L'année a été plus particulièrement marquée par l'adaptation de l'unité aux conséquences de la fusion opérationnelle BIM/CADEV (voir ci-dessous) et par les

travaux de préparation du nouveau dispositif de traitement des salaires (voir sous Service du personnel).

Intendance, réceptions, etc.

Réceptions

On mentionnera, parmi de nombreuses réceptions, celle organisée à l'occasion de la remise de la médaille d'or de la Ville de Lausanne à M. Charles Dutoit, musicien et chef d'orchestre.

Bâtiments - Intendance

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris dans la salle du Conseil communal (amélioration du confort, installation d'équipements électroniques). Durant les travaux, les séances du Conseil communal ont été transférées à la salle des fêtes du Casino de Montbenon.

Subventions, soutien aux manifestations

La 38^e Fête de Lausanne s'est déroulée les 29 et 30 juin. La Municipalité ayant décidé de ne plus soutenir financièrement l'association qui l'organise, cette édition devrait être la dernière.

Bourgeoisie, naturalisation, registre civique

Corps électoral

Au 31 décembre, le corps électoral lausannois comptait 81094 électrices et électeurs (2006: 81222), dont 61238 suisses et 19856 ressortissants étrangers; 11919 personnes (2006: 11001) étaient en outre inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations et élections

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
Votation fédérale du 11 mars Initiative populaire fédérale pour une caisse maladie unique	61 055	31 844	52.16
Elections cantonales du 11 mars a) Grand Conseil b) Conseil d'État (premier tour)	61 055	23 920	39.18
Elections cantonales du 1 ^{er} avril Conseil d'État (second tour)	61 090	22 857	37.42
Votation fédérale du 17 juin Modification de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (5 ^{ème} révision de l'AI)	61 348	27 361	44.60
Votations cantonales du 17 juin a) Initiative populaire « 2 janvier et lundi de Pentecôte : jours fériés pour toutes et tous » b) Initiative populaire « La parole aux communes »	61 348	27 361	44.60
Votation communale du 8 juillet Sur le réaménagement du dispositif lausannois en matière de toxicomanie et de marginalité, dont l'ouverture d'un espace de consommation de stupéfiants et d'un bistrot social	81 425	25 848	31.81
Elections fédérales du 21 octobre a) Election des dix-huit membres vaudois du Conseil national b) Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats (premier tour)	61 448	26 448	43.04
Votations cantonales du 21 octobre 2007 a) Loi du 17 avril 2007 sur l'Etablissement cantonal des véhicules et des conducteurs b) Modification de l'article 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003	61 448	27 053	44.03
Election fédérale du 11 novembre 2007 Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats (second tour)	61 368	24 175	40.27

Contrôles de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de quatre initiatives fédérales, de deux initiatives cantonales, de trois référendums fédéraux et d'un référendum cantonal.

Naturalisations

1345 étrangers ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire (834 requérants, 117 époux(es) et 394 enfants). Par ailleurs, 539 candidat(e)s à la naturalisation ont été auditionnés (2006 : 229). Soixante-sept d'entre eux ont dû être reconvoqués, leurs connaissances ou leur intégration ne pouvant être considérés comme suffisants. La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie à 513 requérants dont les dossiers comprenaient en outre 136 époux(es) et 386 enfants. Elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à 26 personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. Enfin, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 285 jeunes gens mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

Archives communales

Le déménagement des archives stockées à Beau-Séjour s'est effectué sans encombre. Près de 19 000 dossiers (1 788 cartons, 217 mètres linéaires) ont été traités, imposant une réflexion (en cours à la fin de l'année) sur l'utilisation rationnelle des locaux du Maupas. Par ailleurs, la réforme des pages culturelles du site Internet de la Ville de Lausanne a nécessité une refonte générale des pages des Archives. Un imposant travail de conditionnement des plans a notamment été mené en vue de gérer adéquatement les espaces disponibles. Des conseils en matière de plan de classement et de conditionnement des documents ont en outre été proposés à plusieurs services afin d'assurer un pré-archivage plus rationnel.

Bureau des imprimés et du matériel (BIM)

Préparée depuis plusieurs mois, la fusion opérationnelle du BIM et de la Centrale d'achats de l'État de Vaud (CADEV) est intervenue au mois de mai. Le déploiement de ce nouveau dispositif a été perturbé par des problèmes de personnel (départ à la retraite et remplacement d'une collaboratrice, longs épisodes de maladie) et le BIM n'a pas été en mesure d'apporter à la CADEV l'appui qui avait été postulé lors des travaux préparatoires. Plusieurs mois devront encore s'écouler avant qu'il soit possible de déterminer si les objectifs prévus (économies de diverse nature) sont atteints.

Le BIM a été étroitement associé à deux importants marchés publics : remplacement des imprimantes et photocopieuses « traditionnelles » par des machines multifonctions et acquisition du mobilier du nouveau bâtiment administratif communal de Flon-Ville.

Unité d'évaluation et de conseil (UEC)

L'UEC est intervenue pour appuyer plusieurs directions dans leurs réflexions en matière de réorganisation (Direction des travaux, Direction des services industriels). Elle a été sollicitée dans le contexte de la mise en œuvre du nouveau dispositif de gestion des salaires (PeopleSoft paie) ainsi que dans le cadre des travaux préliminaires concernant la révision de la grille des salaires (cf. sous Service du personnel).

SERVICE DU PERSONNEL

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du service du personnel :

- a) développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal;
- b) coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis;
- c) promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale;
- d) veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité;
- e) centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal;
- f) gérer le portefeuille des assurances de personnes.

Préambule

Motions, postulats, pétitions, interpellations en suspens :

- motion Elisabeth Wermelinger : « meilleure conciliation entre le travail et la vie de famille pour les employé-e-s de la Ville de Lausanne en augmentant le congé paternité » ;
- projet de règlement de M. Alain Hubler : « des droits syndicaux pour les employé-e-s de la Ville » ;
- motion Jean-Michel Dolivo : « égalité de traitement entre fonctionnaires de la Ville et personnes engagées avec un contrat de droit privé – Droit à une indemnité tenant compte de la durée des rapports de travail et de l'âge » ;
- motion, transformée en postulat, de M. Jean-Michel Dolivo : « modification du RPAC. Demande de modification de l'article 72 bis – Mise à l'invalidité et assurance perte de gain maladie » ;
- projet de règlement de Mme Andrea Egli : « pour de meilleurs salaires à l'embauche en Ville de Lausanne » ;

EFFECTIF DU PERSONNEL

Au 01.01.2007 : 37 personnes (sans CPCL)

Au 31.12.2007 : 42 personnes (sans CPCL).

A cet effectif s'ajoutent 7 apprentis employés de commerce.

Généralités

Les développements de PeopleSoft se sont poursuivis afin, à terme, d'y intégrer le paiement des salaires. En parallèle, une étude sur l'établissement d'un nouveau certificat de salaire répondant aux nouvelles normes en

la matière a été menée . Enfin, une étude relative à un projet de nouvelle rémunération a débuté.

Une révision partielle du RPAC est entrée en vigueur le 1^{er} février 2007. Elle visait principalement la suppression de la procédure disciplinaire pour la remplacer par l'enquête administrative avec mise en demeure et licenciement, le cas échéant, si la mise en demeure reste sans effet.

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31 décembre 2007

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES (257)

Secrétariat municipal	47
SEGRE	9
Service du personnel	42
Service d'organisation et informatique	71
Service juridique	14
Service de l'information	20
Service financier	40
Service de la révision	14

SÉCURITE PUBLIQUE ET SPORTS (949)

Police du commerce	42
Service du contrôle des habitants	37
Service de protection et sauvetage	214
Service administratif	16
Corps de police	548
Service des sports	92

CULTURE, LOGEMENT, PATRIMOINE (310)

Service de la culture	64
Service du logement et des gérances	156
Service des forêts, domaines et vignobles	33
Bibliothèque municipale	57

TRAVAUX (802)

Service du cadastre	48
Service d'urbanisme	39
Service d'architecture	27
Service des routes et de la mobilité	335
Service d'assainissement	226
Eauservice Lausanne	127

ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION (1079)

Secrétariat général	48
Service dentaire	32
Service de santé des écoles	38
Service des écoles primaires et secondaires	411
Service de la jeunesse et des loisirs	210

Service de psychologie scolaire	57
Service de la petite enfance	283

SÉCURITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENT (733)

Service des assurances sociales	75
Service social de Lausanne	233
Service du travail et de l'intégration	143
Service des parcs et promenades	282

SERVICES INDUSTRIELS LAUSANNE (517)

Service du développement stratégique	64
Service de la comptabilité et des finances	73
Service du gaz et chauffage à distance	105
Service de l'électricité	202
Service du multimédia	47
MAGESI	26
Total	4 647

L'effectif s'élevait à 4 647 personnes au 31 décembre 2007 (4 590 au 31 décembre 2006):

dont 1923 femmes	(41,4%)
2724 hommes	(58,6%)
dont 3057 à plein temps	(65,8%)
1590 à temps partiel	(34,2%)
soit en postes équivalents plein temps:	3 914,37

Traitements bruts payés en 2007: traitements de base, 13^e mois, suppléments, allocations familiales, heures supplémentaires, gratifications pour ancienneté.

Personnel fixe	Personnel auxiliaire
Fr. 372'695'130.65	Fr. 13'295'192.74

FAITS MARQUANTS

La mission confiée au bureau de l'évolution professionnelle est, d'une part, de rechercher la meilleure adéquation entre les besoins en personnel des services et les personnes souhaitant ou devant réorienter leur carrière et, d'autre part, d'encourager la mobilité interne de collaborateurs en vue d'améliorer leurs compétences et leur performance.

La mission du bureau du recrutement et de la sélection du personnel est d'offrir des outils, des conseils et un soutien aux services amenés à recruter et sélectionner du personnel, dans le but d'harmoniser et garantir la qualité des recrutements au sein de la Commune.

Recrutement et sélection du personnel: un projet mené conjointement avec le service d'information a permis d'introduire, au 1^{er} juillet 2007, un nouveau principe de saisie des offres d'emploi. Il permet, à partir d'une saisie sur le site intranet, d'automatiser la mise en page pour les différents supports de publications (intranet, Internet et presse). A cette occasion, le format et la mise en page des offres d'emploi publiées dans la presse ont également été revus.

Le site intranet a été étoffé, notamment dans le but de permettre aux répondants en ressources humaines (RRH) et chargés d'administration du personnel (CAP) de disposer de plus amples outils et conseils en matière de recrutement.

Evolution professionnelle (EP) : un rapport des solutions relatives à la problématique de la pénibilité des métiers manuels a vu le jour. Ce projet avait débuté en 2004 suite au nombre élevé de demandes de reconversion des employés exerçant des activités manuelles.

Des tests d'orthographe et de grammaire française ont été mis à disposition des services sur le site intranet réservé aux RRH; ils pourront aider ces derniers dans la sélection du personnel. Ces tests seront mis à jour régulièrement.

Face à la complexité des situations individuelles à traiter, un groupe de travail a été constitué. Il est chargé d'élaborer une procédure unique pour la gestion des situations complexes demandant l'intervention de plusieurs spécialistes du SPeL.

Après l'introduction de la modification de l'IA-RPAC 06.01 : annonce des places vacantes, demandant aux services à la recherche de personnel fixe ou auxiliaire susceptible d'être titularisé de s'enquérir auprès de l'EP de l'existence d'éventuels candidats à la mobilité interne, force a été de constater que cette IA-RPAC n'est pas toujours respectée par les services.

Unité Pilotage et Projets : les principaux dossiers sur lesquels les membres de l'unité ont travaillé ont été les suivants :

- organisation et suivi de PeopleSoft (Club Utilisateurs, outils, procédures), communication et formation aux utilisateurs ;
- réalisation du projet « PeopleSoft Paie » ;
- lancement du projet « PeopleSoft RH » et réalisation du module recrutement des apprenants ;
- amélioration du module « PeopleSoft Absences » ;
- mise en œuvre du projet et réalisation du nouveau certificat de salaire (NCS) ;
- réponses à différentes enquêtes concernant la rémunération et les conditions générales d'engagement dans les administrations publiques ;
- collaboration au projet du Corps de Police « Description et évaluation des fonctions » dans le cadre de la révision du nouveau statut des policiers ;
- analyses de rémunérations sur demande des services et élaboration des rapports de synthèse ;
- préparation du lancement du projet de « nouveau système de rémunération ».

Administration du personnel – assurance accidents (LAA) : le nombre des sinistres s'est élevé à 1 092, dont :

- bagatelle (n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail de plus de 2 jours)	550
- non bagatelle	542
- accidents professionnels	374
- accidents non professionnels	718
- femmes	319
- hommes	773

586 accidents concernent des assurés auprès de « Helsana » et 506 des assurés auprès de la « SUVA ».

Unité de contrôle et logistique : l'unité a été créée en février 2006 suite au transfert de 3 collaborateurs du service financier. Les principales activités de l'unité sont les suivantes :

- contrôler les salaires;
- produire et intégrer les fichiers paie de la ventilation comptable pour la Ville et la CPCL;
- éditer et contrôler les décomptes AVS-AC, LAA, nouveau certificat de salaire et impôt à la source;
- assurer et mettre à jour le logiciel de paie "PeopleSoft";
- assurer le suivi financier du SPeL.

Les principaux projets sur lesquels les membres de l'unité ont travaillé sont les suivants :

- réalisation et mise en place du projet "PeopleSoft Paie";
- réalisation et mise en application du nouveau certificat de salaire (NCS).

Formation : en légère augmentation, la participation aux cours s'élève à 2 531 personnes/jour, correspondant à 1 780 participants aux séminaires donnés dans le cadre du programme commun aux administrations cantonale et communale et du programme spécifique à celle de Lausanne. Onze formations sur mesure, dont deux en informatique, ont également été organisées à la demande des services.

Le nombre d'apprenants engagés (142) à la Commune a augmenté d'environ 70% depuis la création du poste de coordinatrice de l'apprentissage en 2003. Le centre de formation des apprenants employés de commerce s'est ouvert en juillet 2007; six jeunes, sous la responsabilité de la coordinatrice, sont ainsi répartis dans six services différents. Une secrétaire à mi-temps a été engagée à l'unité de formation pour seconder la coordinatrice.

Egalité et qualité de vie au travail : le rapport-préavis 2007/11, en réponse au postulat de Mme Solange Peters demandant des mesures visant à promouvoir les femmes cadres, a été adopté par la Municipalité le 22 février 2007 et transmis au Conseil communal.

Le rapport-préavis 2007/34, réalisé conjointement par le service du personnel et le service de la petite enfance, en réponse à la motion de Mme Thérèse de Meuron demandant la création d'une crèche garderie, a été voté par le Conseil communal le 20 novembre 2007. L'Espace Enfance Vinet, garderie accueillant notamment les enfants du personnel communal, a ouvert ses portes en février 2008.

Le projet « Aménagement du temps de travail » se poursuit; le préavis 2007/67 a été adopté par la Municipalité le 20 décembre 2007 et transmis au Conseil communal.

La consultation sociale d'entreprise a reçu 124 personnes en 2007; les statistiques de ces dernières années dénotent une augmentation des demandes (55 personnes en 2003, 90 en 2004, 104 en 2005, 126 en 2006). Le fonds de secours a reçu 75 demandes d'aide, dont 56 ont été acceptées.

Le groupe de confiance fonctionne ad intérim pour la gestion des conflits, le rapport-préavis en réponse à la motion de M. Vuillemin étant en projet; en 2007,

19 demandes ont été adressées à la déléguée à l'égalité, qui assume la mission du groupe de confiance; 5 médiations ont été organisées.

Santé et sécurité au travail: l'ingénieur communal de sécurité a mis sur pied un réseau de répondants sécurité (RS) pour tous les services et de délégués à la sécurité (Désé) pour les unités, secteurs ou divisions des grands services. Les RS sont les représentants des chefs de service dans les commissions métier: ils sont chapeautés par des coordinateurs métier (CM), tous professionnels du domaine, dans leurs tâches de sécurité et de protection de la santé au travail. Les Désé communiquent à leur RS les déviations de sécurité, dans le cadre de commissions internes à leurs services.

Tous les RS et Désé ont reçu ou recevront en 2008 une formation complète de 4 demi-journées sur les aspects des MSST, à savoir les connaissances de base en sécurité et protection de la santé au travail mises en place à la Ville.

Les visites de sécurité se sont poursuivies dans les services: elles ont généré l'identification de plusieurs milliers de dangers, répertoriés sur le logiciel Goéland en 3 catégories: 70 de ces dangers présentent un risque élevé d'accident et exigent des mesures immédiates de correction.

En 2007, 617 collaborateurs ont suivi avec satisfaction les cours « Mesures d'urgence » d'une demi-journée sur le site de la RAMA.

Médecin-conseil: le médecin-conseil, aidé de son secrétariat, a poursuivi ses activités habituelles, à savoir les examens médicaux systématisés à l'entrée et en cours d'emploi, ainsi que nombre d'expertises. A noter que depuis l'exigence demandée d'une annonce d'absence à 21 jours, l'augmentation de l'analyse des dossiers est considérable et a presque doublé.

Si l'annonce précoce a été initiée dans le courant 2007, c'est dans une intention d'harmonisation avec la nouvelle procédure AI en matière de reconversion. L'effort est en effet soutenu, d'une part pour engager le plus rapidement possible des mesures de reconversion et, d'autre part, de limiter le plus possible la durée de l'absentéisme.

Ainsi, de nombreuses séances préparatoires ont été réalisées avec l'assurance invalidité de telle façon que la procédure nouvelle soit opérationnelle.

Réseau RH: le spécialiste en gestion du personnel a pour tâches principales la coordination du réseau RH ainsi que l'appui et le conseil aux services en matière de gestion du personnel. Il est en charge de promouvoir les fonctions de répondant en ressources humaines (RRH) et chargé d'administration du personnel (CAP) au sein de l'administration et d'assurer le relais entre les responsables de processus du SPeL et le réseau RH. Au besoin, il assure également la fonction intérimaire de RRH dans les services.

Durant la période écoulée, il a conseillé et appuyé divers services dans leur réorganisation interne, gestion des recrutements inclus. Il a dû également apporter une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration. De nombreux collaborateurs et cadres ont sollicité son aide lors de situations organisationnelles et relationnelles difficiles.

En outre, le spécialiste en gestion du personnel a mené diverses réflexions et groupes de travail, dans le cadre de la réévaluation des instructions administratives (IAR-PAC) ou modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel.

Il fonctionne également comme RRH du service.

SERVICE DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (SEGRE)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Missions générales

Le Segre est chargé de **définir, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée de la ville** qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement: économie, habitants, infrastructures, finances en particulier. Service transversal, le Segre gère les relations entre la Ville et de nombreux partenaires – notamment économiques et institutionnels. Il est organisé selon trois pôles principaux:

Pôle « Economie »

Le pôle Economie a pour mission principale de **favoriser le développement économique** de la Ville, **d'appuyer les entreprises** implantées, d'assister les entreprises en recherche ou en cours d'implantation. Il défend **l'intégration des préoccupations économiques** de la Ville dans les grands projets urbains et dans le développement de la Ville en général. Il s'appuie à cet effet sur une **vision économique du développement de la Ville** qu'il élabore et tient à jour et sur les indicateurs nécessaires à son suivi. Il contribue aussi au **rayonnement** de la Ville et au renforcement de son image, en particulier dans le cadre des opérations et projets liés au marketing urbain. Il est chargé de la relation de la Ville avec les milieux **touristiques, commerciaux** et du **sport international**, en collaboration avec le service des sports.

Pôle « Développement de la Ville »

Le pôle Développement de la Ville favorise un **développement harmonieux de la ville**, en priorité sous l'angle de la **durabilité**, en intégrant les **problématiques institutionnelles** nouvelles (politique des agglomérations, politiques cantonales). Il met en oeuvre les principes du développement durable, qui doivent se traduire en **actions coordonnées** dans les différents domaines d'intervention de la Ville. La problématique des **infrastructures** doit aussi être coordonnée avec ces approches, notamment en ce qui concerne la **mobilité**. Il s'appuie sur des **conceptions de développement** existantes (PALM, schémas directeurs, préavis développement durable). Il met en oeuvre les **volets communication** de ces politiques. Le pôle Développement de la ville est enfin chargé des **indicateurs statistiques** généraux nécessaires à la politique communale. Il gère aussi les **relations extérieures**, avec pour priorité de mettre les actions correspondantes en cohérence avec les autres politiques communales.

Pôle Projets

Le pôle Projets **élabore, concrétise, met en œuvre et assure le suivi des projets** liés aux politiques communales dont est chargé le service, en particulier dans le domaine du marketing urbain. Il travaille en fonction des quatre axes prioritaires de celui-ci: ville olympique, ville durable, ville de recherche et de formation, ville de culture. Il intervient de façon coordonnée avec les autres pôles. Il assure la phase de **conception** des projets et leur **concrétisation**. Le pôle Projets établit les **collaborations nécessaires** à l'intérieur du service, avec le reste de l'administration communale et avec les partenaires externes impliqués.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Début 2007: 8.2 ETP – 10 personnes

Fin 2007: 7.7 ETP – 9 personnes

ACTIVITÉS 2007

Pôle Economie

- Assistance à des entreprises en recherche de possibilités d'implantation à Lausanne, en lien avec la promotion économique régionale. Collaboration avec les instances faitières.
- Mise en œuvre du dispositif de City management, en collaboration avec les services communaux, la Fondation pour le City management et les milieux économiques.
- Collaboration avec les instances régionales de promotion économique (Lausanne Région) et avec la Fondation Asece (micro-crédit).
- Refonte du règlement sur la taxe de séjour et du dispositif de mise en œuvre, en collaboration avec les services communaux, les communes concernées par le FERL et avec Lausanne Tourisme.
- Préparation de la mise en œuvre du registre communal des entreprises pour tenir compte des exigences légales (Canton et Confédération) et des besoins communaux.

Pôle développement de la Ville

- Rapport-préavis 2007/22, "Mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne, 7e partie: Vivre ensemble - Politique des quartiers et de proximité- Conclusions de l'Agenda 21"
- Suivi et mise en œuvre de la politique de développement durable de la Ville: gestion du fonds pour le développement durable, coordination des actions en la matière, suivi de la concrétisation de l'Agenda 21 lausannois, étude des indicateurs en la matière.
- Suivi du dossier Agglomération Lausanne – Morges (PALM): participation aux séances politiques (comité de pilotage) et techniques du projet, défense des intérêts lausannois dans ce dossier, notamment en ce qui concerne l'attribution des fonds fédéraux, étude du dossier Axes forts.
- Suivi de la politique cantonale et fédérale des agglomérations, avec participation à des séances et groupes de travail spécialisés.

- Suivi du dossier Transports publics pour le compte de la Ville: relations avec les compagnies de transports (TL, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports, élaboration puis suivi de la mise en œuvre du Plan de mobilité d'entreprise de la Ville.
- Accueil de délégations étrangères, notamment en provenance de Chine, accueil à Lausanne de lycéens tchèques (Brno), réception des étudiants étrangers en séjour à Lausanne (Unil, IMD, etc), accueil des collaborateurs des institutions internationales à Genève et Lausanne.
- Mise en œuvre de la politique de collaboration internationale de la Ville: accord-cadre avec la Fedevaco, collaboration avec l'AIMF (villes francophones), gestion des ressources financières affectées à la solidarité internationale, élaboration d'un projet-pilote de collaboration avec Madagascar dans le domaine de l'eau, à l'initiative d'Eauservice.
- Développement des relations avec le monde académique (Unil, EPFL, IMD, Ecole hôtelière, Fondation Jean Monnet pour l'Europe).

Pôle Projets

- Constitution de l'IFGRA – Fédération internationale des régions vertes et appui à son lancement.
- Relance de l'UMVO – Union mondiale des villes olympiques, dans la perspective d'une concrétisation en 2008.
- Participation à la constitution de Delice – réseau international des villes gourmandes.
- Implication dans divers grands projets communaux, notamment Métamorphose.
- Suivi et participation à divers projets de manifestations prévus à moyen terme (UCV, OLMA, etc.)
- Développement de la conception communale de marketing urbain: conception des projets qui en découlent, politique de communication et de valorisation, etc.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU SERVICE

Les principaux chantiers de technologie et d'infrastructure menés en 2007 sont les suivants:

- Mise en place de l'infrastructure réseau du nouveau bâtiment administratif du Flon. Déménagement de l'informatique de Beau-Séjour, mise en fonction de la téléphonie VoIP pour l'ensemble du bâtiment.
- Installation et configuration de 306 imprimantes multifonctions. Début du démantèlement des anciennes imprimantes et scanner.
- Participation au projet d'informatisation des votes de la salle du Conseil communal.

Les principaux chantiers d'études et applications menés en 2007 étaient destinés à remplacer les applications s'exécutant sur l'infrastructure IBM afin de permettre son retrait dès 2009 :

- Remplacement de l'ancien logiciel de paie par Peoplesoft.
- Remplacement de l'ancienne application des assurances sociales par WebAVS.
- Démarrage d'un grand nombre de projets en vue de la migration de toutes les applications, de la plateforme IBM vers des serveurs Intel dont: le contrôle des habitants, les écoles, les amendes d'ordre et les informations géographiques du territoire.
- Mise en place d'une architecture d'entreprise pour accueillir les applications dans une plateforme permettant, à terme, leur déploiement vers la cyberadministration et la gestion électronique des documents (GED).

PERSONNEL

L'effectif autorisé du SOI au 1^{er} janvier 2008 s'élève à 68,85 postes en équivalent plein temps (EPT), représentant une augmentation de 4 EPT par rapport au 1^{er} janvier 2007. Cette augmentation d'effectif est temporaire (jusqu'au 31 décembre 2008) et a été autorisée afin de mener à bien dans les meilleurs délais le projet de suppression de l'infrastructure IBM. Concrètement, 71 personnes occupent 68,70 postes EPT. La veille technologique a en outre été renforcée: un collaborateur occupant jusqu'ici une fonction de chef de projet technique consacre désormais à cette tâche la totalité de son temps de travail. Selon l'organigramme, la répartition des collaborateurs(trices) par sections est la suivante:

- Gestion, administration, sécurité, veille technologique: 11 personnes
- Etudes et applications: 24 personnes
- Technologie et infrastructure: 31 personnes
- Exploitation serveur d'entreprise: 6 personnes

On relèvera par ailleurs les points suivants:

- Engagement et accompagnement de trois stagiaires informaticiens et d'un apprenti 1^{ère} année pour le groupe Soutien.
- Engagement d'une auxiliaire en qualité d'agent de Helpdesk pour remplacer une personne durablement absente pendant le dernier trimestre 2007.
- Engagement d'un spécialiste bases de données dans le cadre de la migration des applications de l'infrastructure IBM.

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Selon l'usage, la Commission consultative d'informatique s'est réunie deux fois en 2007. Elle a examiné la situation des grands projets informatiques en cours de réalisation ou à l'étude, touchant l'informatisation des travaux du Conseil communal, la suppression de l'infrastructure IBM, la gestion des ressources humaines et de la paie, la nouvelle application du contrôle des habitants et la gestion

électronique des documents. Elle a également étudié les demandes de matériel et de logiciels informatiques formulées dans le cadre du préavis des autorisations d'achats 2008.

Le SOI a en outre participé aux travaux:

- d'e-CH, organe de normalisation de la cyberadministration en Suisse, créée à l'initiative de la Confédération;
- de la CSI (Conférence suisse sur l'informatique) et de sa section latine, conférence dont il a notamment assumé la présidence du groupe OSS (Open Source Software);
- du groupe de travail informatique de l'Union des villes suisses;
- du CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique;
- du Consortium Télécoms, regroupant les grandes administrations publiques vaudoises et genevoises.

Comité de pilotage de l'informatique (COPILINF)

Le COPILINF a tenu 4 séances en 2007, couvrant les sujets principaux suivants:

- Remplacement de l'infrastructure IBM et demande de crédits supplémentaires,
- Coopération entre la Ville et le Canton: Accès au réseau cantonal,
- Télétravail,
- Gouvernance du Système d'information,
- Sécurité: Projet de note à la Municipalité,
- Motion Bonvin: sur la stratégie à suivre dans le domaine des logiciels libres,
- Nouvelle loi cantonale sur la protection des données, formation des informaticiens hors du SOI,
- Mise à disposition d'une infrastructure Wi-Fi pour le public,
- Renouvellement du parc de stations de travail, cartographie des processus administratifs (GED, SCI, ...),
- Gestion du référentiel des entreprises,
- Nouveaux projets: Grands consommateurs d'eau pour eauservice,
- Suivi des projets en cours.

Groupe de travail informatique des villes vaudoises

Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2007, l'une des réunions ayant été mise sur pied par le SOI, l'autre par la commune de Morges.

La présence d'un représentant du Canton permet de faciliter les coopérations et institue une base de contacts réguliers entre les informaticiens des communes. Parmi des sujets opérationnels concrets, la cyberadministration a été abordée. Le sujet a été complété par la présentation du projet Registre Démographique Canton-Communes (RDCC) qui pourrait être un fédérateur des données du contrôle des habitants, facilitant la mise en œuvre de la cyberadministration sur le territoire vaudois.

eVanti

Le SOI a représenté activement la Ville de Lausanne lors de l'élaboration de la stratégie suisse de cyberadministration en participant aux réunions 'Think tanks' mises sur pied par l'Unité de Stratégie Informatique de la Confédération. Le SOI a été chargé de récolter et de mettre en forme le catalogue des besoins des villes de Suisse romande.

Divers groupes de travail

Le SOI a en outre participé aux travaux :

- du PAIR, Partenariat des Achats Informatiques Romands ;
- du Groupe de travail sur la formation à l'informatique des utilisateurs-trices ;
- du Consortium VD-GE pour des échanges techniques et la négociation des contrats de téléphonie en assumant la présidence,
- de création d'un groupe de pilotage stratégique de la GED pour l'ensemble de l'administration communale.

ACTIVITÉS EN 2007

Les activités réalisées en 2007 sont reportées selon le modèle adopté depuis 2004, c'est-à-dire, regroupées en deux niveaux, les secteurs et les quartiers, selon un découpage basé sur une approche macroscopique d'urbanisation du système d'information communal.

Pour mémoire, l'urbanisation informatique définit l'organisation d'un Système d'Information (SI) à l'image d'une ville. L'urbanisation consiste à découper le SI en modules autonomes échangeant des informations mais séparés pour qu'ils puissent évoluer indépendamment les uns des autres, tout en conservant leur capacité à interagir avec le reste du système.

Secteur Echange

Quartier aide à la spécification des besoins

Le chargé des relations clientèles a fourni son soutien à la définition des besoins et des échéanciers de divers projets, en travaillant directement dans les services :

- ARIANE pour la gestion des APEMS à Jeunesse et Loisirs,
- Cimetières pour Parcs et Promenades.

Deux études préliminaires ont abouti. Elles ont permis le lancement des projets relatifs à :

- ATT pour l'informatisation de l'aménagement du temps de travail au SPeL, sur la base de deux logiciels de gestion du temps de travail, l'un qui sera recommandé aux services administratifs et l'autre qui sera recommandé lorsque que le besoin de planification est important. Ce dernier logiciel est celui qui fut introduit au service des Routes et de la Mobilité.
- la future planification des tournées de ramassage des ordures ménagères, au service Assainissement.

Les projets sont en cours de réalisation.

Un chef de projet dédié aux études des projets GED a été attribué à ce quartier. Il a commencé son activité et a mené de front sa formation avec un projet pilote du secteur de la cyberadministration auprès du Service du Développement Stratégique des SIL.

Opéra de Lausanne

Les modalités de soutien informatique accordées à l'Opéra ont été revues ; une offre a été adressée à l'Opéra de Lausanne pour délivrer des prestations équivalentes à celles dont bénéficie un service de l'administration. La relation commerciale est financièrement équilibrée et avantageuse pour les deux parties ; elle peut être soutenue dans la durée. Le projet a été mis en œuvre dès le début 2007.

Quartier Communication et Téléphonie

Projet en cours

- Suite de la fiabilisation du réseau RECOLTE (90% achevé).
- Finalisation de migration de la téléphonie sur la « Voix sur IP ».
- Tests d'interconnexion avec 2 nouveaux opérateurs de téléphonie.
- Mise en place d'une solution de prise à distance du poste de travail depuis l'extérieur du lieu de travail.

Projets mis en production

- Service Multimedia des SIL : mise en place d'un centre d'appel assurant les fonctionnalités de distribution automatique des appels pour le centre de support de ce service.
- Mise en place d'un système de commutation « Voix sur IP » pour le standard téléphonique 021 315 11 11. Choix et mise en place d'une solution DECT pour la Voix sur IP
- Finalisation du nouveau système de facturation des communications sortantes. Elimination de l'ancien système lié à la téléphonie traditionnelle.
- TRIDEL SA: infrastructure bureautique et téléphonique.

Quartier sécurité

Remplacement du serveur d'entreprise et demande de crédits supplémentaires, coopération entre la Ville et le Canton: accès au réseau cantonal, télétravail. Gouvernance sécurité: projet de note à la Municipalité, motion Bonvin, nouvelle loi cantonale sur la protection des données, formation des informaticiens hors du SOI, Wi-Fi public gratuit FON, renouvellement du parc de stations de travail, cartographie des processus administratifs (GED, SCI, ...), gestion du référentiel des entreprises. Nouveaux projets: consommateurs eauservice, suivi projets en cours. Suite de la mise en place d'une zone de sécurité interne dans le but de protéger l'accès aux données d'entreprise.

Quartier outils

Dans la suite des formations du projet SAT, les actions d'industrialisation des développements et de spécifications de l'architecture du Système d'information ont été menées. Notamment, une architecture d'entreprise reposant sur des standards ouverts a été définie, des outils de développement rapide ont été choisis et des normes internes de qualité précisées selon le contexte des nouvelles technologies utilisées.

Un programme de formation pour les développeurs de la Ville de Lausanne hors SOI a été initié afin de favoriser les

échanges entre le SOI et ces personnes ainsi qu'améliorer l'utilisation du Système d'information.

Projet en cours

- EasyVista: installation et configuration de l'outil qui a remplacé Qualiparc. Mise en production des modules «Asset management» pour la gestion des inventaires et «Service Desk» pour la partie gestion des incident. Début de l'étude «gestion des changements».

Projets mis en production

- Newstest: Mise en place de l'outil de surveillance «end to end» des applications afin de simuler l'utilisation des applications critiques et d'en améliorer la surveillance.
- Application Vantage: Mise en place d'un outil d'analyse de performance des serveurs d'application afin d'améliorer la mise en production des applications et de faciliter la recherche de panne en cas de dysfonctionnement.
- Formulaire de demande de connexion sur Intranet: mise en place d'un formulaire électronique afin de faciliter la démarche des utilisateurs.

Secteur Opérationnel

Quartier personne

Projets en étude

La planification et les choix techniques de plusieurs projets (Suisse à l'étranger, Registre civique, Cimetières) liés au remplacement de l'ordinateur central ont été affinés et déterminés.

Projets en cours

Le développement de la nouvelle application du contrôle de l'habitant et les modules associés a débuté en collaboration étroite avec le CEG (Centre électronique de gestion) de la Ville de Neuchâtel. A cette occasion, une plate-forme de développement commune et partagée a été rendue opérationnelle.

Mise en production

L'application «Décès» pour l'office des inhumations a été rendue accessible aux entreprises de pompes funèbres pour la pré-saisie des annonces et les réservations.

Quartier enfance et éducation

Etudes

Le calcul des itinéraires scolaires sur la base des données Tele Atlas a été livré au Service des écoles primaires et secondaires. Ceci constitue la base pour de futures études similaires pour d'autres services de l'administration.

Projets en étude

La migration de la gestion des élèves et de leurs enregistrements dans l'application cantonale, nom de code SIEF, a commencé. L'archivage des données historiques est également abordé.

Maintenance

L'application de gestion des crèches a été mise à jour.

Quartier gestion du territoire

Projets en cours

L'application de gestion des parcelles est en cours de réalisation avec la prise en charge de la synchronisation périodique des données officielles émises par le Registre Foncier du Canton de Vaud.

L'application SISOL voit ses fonctionnalités grandement améliorées dans tous les domaines métiers (chantier, chauffage à distance, gaz et électricité) grâce à de nouveaux outils d'aide à la saisie.

Projets mis en production

Fin du déploiement des produits de la suite Autodesk 2007 pour 16 services. Les extractions du SGDR (Serveur Géographique des Données de Référence) pour le Service du cadastre ont été finalisées et livrées.

Une application pour l'optimisation des tournées de ramassage des déchets pour le Service de l'assainissement a été réalisée avec des extensions possibles pour d'autres prestations, notamment le ramassage des corbeilles pour le Service des Routes et de la Mobilité.

Maintenance

Une mise à jour du système de gestion des objets du territoire Topobase ainsi que du produit FME (échange de données spatiales) et les formations complémentaires ont été réalisées.

Quartier taxes

Projets en étude

Plusieurs applications liées au traitement des impôts (personnes physiques, morales et chiens) sont planifiées et étudiées.

En outre, l'analyse de la nouvelle application de gestion des amarrages dans les ports a débuté pour la Police du commerce.

Projets mis en production

Pour le service financier, trois applications ont été mises en production:

- CIMAG: gestion de la taxe liée à la fondation City Management,
- Participations: suivi et gestion des participations financières de la Ville à des personnes morales,
- Circulation des bulletins de versements neutres: application réalisée en collaboration avec l'équipe Goéland pour la distribution et le suivi électronique des bulletins de versements neutres.

Quartier prestations sociales

Projets en étude

Tout comme pour les autres quartiers, des projets de gestion des prestations sociales ont été planifiés afin de déterminer le personnel et les technologies utilisées pour leur remplacement (entre autres, historique des aides sociales).

Projets mis en production

Les applications suivantes ont été migrées depuis l'ordinateur central vers les nouvelles plates-formes:

- Web@AVS: application gérant les affiliés aux caisses de compensation AVS,
- ASAMAL: application de gestion des assujettis à l'assurance maladie.

Quartier logistique

Projets en étude

La stratégie des projets de migration vers les nouvelles technologies a été arrêtée et les éléments de planification consolidés. Pour le quartier logistique, cela concerne trois applications dont la gestion de la taxe déchets pour les entreprises.

Projets en cours

Plusieurs projets sont en cours de réalisation dans ce quartier dont deux offrent des prestations aux partenaires extérieurs de l'administration:

- CyberPoints: le SOI collabore avec le Service Multimédia pour la mise en place d'un système de paiement en ligne de cette prestation destinée aux abonnés Citycable.
- Eauservice-gc: Application permettant aux grands clients d'eauservice de suivre leur consommation d'eau en ligne.

En outre, des projets d'ordre technique supportant la nouvelle architecture d'entreprise sont en cours pour assurer le bon fonctionnement du nouveau système d'information (entre autres, données de références, plateforme générique de génération de rapports).

Projets mis en production

L'application Isostar chargée de mettre à disposition la documentation ISO des Services industriels de l'ensemble de leurs collaborateurs a été mise en place en s'appuyant sur un système de GED (Gestion Electronique des Documents) Open Source.

Le SOI a fourni une application de gestion des cartes d'accès pour les nouvelles déchetteries de la Ville de Lausanne, accessible également par les communes partenaires.

Secteur Ressources

Quartier assistance aux utilisateurs

Gestion et traitement de près de 600 commandes informatiques, près de 3'000 demandes de mutations dans le domaine de la téléphonie, de l'administration des comptes de messagerie et des listes de distribution.

Préparation et installation de 12 PC et imprimantes pour le bureau d'aide à la déclaration d'impôts à Chauderon.

Commande et mise en service de PC, portables, imprimantes, scanners et connections au réseau RECOLTE pour l'ensemble des services de la Ville et des clients.

Exploitation du Helpdesk 2600 pour les CMI/CSI et une grande partie des utilisateurs de l'informatique communale.

La qualité du Helpdesk a été améliorée par la mise en place d'un rôle de superviseur et l'apport d'une auxiliaire dédiée à la prise d'appel dans le dernier trimestre 2007.

Les 12'544 appels et les quelques 5'000 messages reçus

ont généré l'ouverture de 4'812 tickets qui référencent soit un problème d'utilisation de l'informatique communale soit une demande de service. A noter l'augmentation de près de 50% des incidents déclarés suite à la mise en place du nouvel outil EasyVista en octobre et d'une plus grande rigueur des agents du Helpdesk.

Si le nombre d'appels est stable, le pourcentage d'appels perdus a pu être amélioré à 10.28% en 2007 (18.67% en 2006 et 23,5% en 2005) pour un temps d'attente moyen de 26 secondes (34 sec en 2006).

Quartier ressources humaines

Projets mis en production

Le nouveau système de gestion de paie PeopleSoft s'appuyant sur les standards suisses de gestion des données salariales *swissdec* a été mis en production en décembre, permettant ainsi l'arrêt du système Zadig hébergé sur l'ordinateur central.

Maintenance

Sport Bien-être: migration de l'impression des convocations sur Word.

Secteur Pilotage

Quartier Planification et Suivi des Programmes et des projets

Le bureau des projets, créé en 2006 a poursuivi son activité d'administration de l'outil de gestion de projet PSNext, de formation et de conseil aux chefs de projets du SOI, et d'édition des tableaux de bord permettant le pilotage des projets et activités du service, des comités de pilotage de l'informatique de direction et du COPILINF. Un audit externe a été réalisé afin de qualifier notre niveau de maîtrise en gestion de projets et d'apporter des suggestions d'amélioration. Finalement, des démonstrations du logiciel PSNext ont été faites à l'intention de plusieurs services de la Ville et des organisations externes à la Ville intéressés à disposer d'un outil de planification et de suivi.

Quartier études générales

Planification détaillée des activités jusqu'à fin 2008 liées au démantèlement de l'ordinateur central IBM au profit d'une architecture informatique distribuée. Cela se traduit par la répartition des charges dans le cadre de la migration d'environ 30 applications et de bases de données partagées vers de nouvelles technologies.

Consolidation des principes de la nouvelle architecture d'entreprise compatible avec les objectifs de la cyberadministration et les besoins du retrait de l'environnement IBM. Des standards d'interopérabilité entre applications ont été définis et des outils de développement rapide choisis. Dans ce même cadre, des normes internes de qualité ont été précisées selon le contexte des nouvelles technologies utilisées.

Cyberadministration

Le plan Directeur de la cyberadministration a été mené à bien pendant le 1^{er} trimestre. Une vaste enquête a été menée sur les besoins concrets des services de l'administration. 260 besoins identifiés par les services

ont été regroupés en 41 'propositions'. Celles-ci seront mises en œuvre en phases, réparties dans un plan de développement qui va s'échelonner sur toute la législature. Le plan directeur de la cyberadministration de la Ville de Lausanne a été accepté par le COPIL. Il comprend aussi la recommandation de transformer le projet en un programme, plus vaste puisqu'il concerne la ville dans son ensemble. Le plan directeur a ajouté un plan de gouvernance du programme et mis en évidence les quatre études techniques nécessaires pour asseoir le socle technique de la cyberadministration.

Encore sans moyens financiers, le plan directeur permet d'agir avec cohérence dans les différents projets informatiques, puisque la plupart d'entre eux incorporent des fonctionnalités qui deviendront 'cyberadministratives'. C'est également un outil précieux pour la coordination avec la stratégie suisse de cyberadministration; il permet de faire valoir le point de vue de Lausanne avec efficacité.

Quartier achats / négociations

- Commande de l'application pour la gestion des amendes d'ordre, des sentences municipales et du contentieux.
- Négociation des tarifs de télécommunication avec l'opérateur SWISSCOM, en collaboration étroite avec les autres services communaux, la CSI et le consortium TELECOM romand.

Quartier Veille technologique

- Suivi du marché des logiciels, des accessoires et des périphériques micro-informatiques, veille technologique, analyses d'impact, tests et réexamen des standards matériels et logiciels.
- Poursuite des tests de sécurisation des postes de travail mobile.
- Test d'équipements «Tablet PC» en vue de la préparation du renouvellement des postes de travail.
- Essai pilote de fonctionnalités de travail collaboratif mis à disposition du CHUV.

Secteur Infrastructures

- Gestion, suivi des incidents et résolution des problèmes liés aux infrastructures. Conseils et assistance à la demande des services pour leurs projets informatiques, déménagements et autres échanges de matériel.

Quartier Stockage

Extension des capacités de stockage pour différents services dont les Archives communales. Mise en place d'un espace de stockage spécifique pour les fichiers multimédia, ce qui augmente fortement les périodes de sauvegardes.

Quartier Serveurs

Participation active à la préparation de la paie sur PeopleSoft. Mise en production de nouveaux serveurs afin d'accueillir les nouvelles applications. Mise en place de la plateforme GED Alfresco.

Remplacement pour obsolescence des serveurs Musées, intégration dans le système de stockage actuel.

Quartier MFP

Le SOI et le secrétariat municipal, par son bureau des imprimés et du matériel, ont proposé conjointement à la Municipalité de tirer parti du prochain remplacement du parc de photocopieurs de la ville pour optimiser l'ensemble des périphériques de bureautique. Il s'agissait de mettre en place des appareils multifonctions (appelés MFP) qui cumulent les fonctionnalités des quatre appareils bureautiques usuels, à savoir: les imprimantes, les scanners, les copieurs et les fax. Des machines plus puissantes, avec des fonctionnalités plus riches, sont proposées aux services, conjointement avec une réduction du nombre de périphériques de manière à générer une baisse des coûts d'impression. L'optimisation a permis de réduire le nombre d'appareils de près de 44%, passant de 1'940 appareils à 1'100. Les coûts d'exploitation seront réduits par le passage au mode contractuel du leasing 'à la page'. La mise en place a eu lieu en 2007.

Quartier Virtualisation des serveurs et bases de données.

Extension de la virtualisation des serveurs. Mise en place de la haute disponibilité.

Virtualisation des serveurs de base de données afin d'assurer une meilleure disponibilité et préparer l'accueil des nouvelles applications et celles prévues dans le cadre de la suppression du site central. Migration à la version 10g d'Oracle.

Etude et préparation de la migration des données du serveur d'entreprise sur une base de données DB2/ UDB.

Maintenance, administration et support des bases de données ainsi que des modules applicatifs Intranet et clients/serveurs. Support 2^{ème} niveau pour GEFI et les serveurs de fichiers.

Suivi des outils de gestion et de pilotage des infrastructures techniques, dans le but de rationaliser les activités des ingénieurs systèmes et des administrateurs de base de données.

Quartier Logiciels libres

Mise en place de différentes applications basées sur le logiciel libre en fonction des opportunités.

Quartier Serveur d'entreprise

Ce système informatique central dessert 1'654 postes de travail et 196 imprimantes.

En 2007, il a traité plus de 21,7 millions de transactions, en baisse de 9,6% par rapport à l'année précédente.

Les principaux travaux engagés sur cette plate-forme ont été:

- le remplacement du système de stockage intermédiaire (VSM) pour les cassettes de sauvegardes; l'ancien système n'étant plus maintenu par le fournisseur,
- la migration de l'application C.I. (cotisants individuels avs) au profit de la solution Globaz.

Quartier Réseau et télécommunications

Suite des travaux de consolidation et de sécurisation du réseau visant à éliminer les incidents tels que ceux constatés en fin 2003 et à augmenter la disponibilité de l'ensemble.

Extension du réseau sur différents sites : RECOLTE met en communication 186 sites de l'administration communale et comprend plus de 500 équipements actifs.

Changement de provider Internet (Citycable) et augmentation de la bande passante de la connexion entre RECOLTE et Internet à 25 Mégaoctets par seconde dans le but de répondre à l'augmentation des besoins liés à l'utilisation des contenus de type multimédia (100% d'augmentation).

Suivi de la sécurisation des zones internes du réseau que sont les serveurs d'applications et les données.

Interconnexions avec le réseau cantonal pour les directions administratives des établissements scolaires.

Mise en place d'une infrastructure WIFI (Internet sans fil) sécurisée pour l'accès à la gestion du stock de MAGESI.

Déploiement de la solution GoToMyPC permettant le télétravail pour une centaine d'utilisateurs et consultants externes ayant besoin d'un accès distant sécurisé à RECOLTE.

SERVICE JURIDIQUE

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme ;
- suivi des plaintes pénales déposées par la Commune ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours, le Tribunal administratif, le Tribunal fédéral, voire les commissions fédérales de recours ;
- aide ponctuelles dans des procédures auprès d'instances civiles : Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes ;
- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés ;
- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable ;
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres.

ORGANISATION

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le service est divisé en trois unités spécialisées :

Conseil juridique :

Commission de police

Assurances choses et patrimoine

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007 : 13 EPT

31.12.2007 : 13 EPT

CONSEIL JURIDIQUE

- Les demandes de conseils juridiques divers ont été en forte augmentation, singulièrement en matière de personnel.
- Les dispositifs juridiques liés à l'aménagement du temps de travail, ainsi qu'à la prévention des conflits et de toutes formes de harcèlement ont été mis au point.
- Plusieurs dossiers relatifs à la protection des arbres ont été traités (recours au tribunal administratif contre des refus d'autorisations d'abattage, différents conseils, etc.)
- Parmi les dossiers traités, relevons une procédure remettant en cause le concept global d'affichage et une seconde contestant l'interdiction de toute publicité en faveur du petit crédit adoptée par le Grand Conseil en 2005.
- Le nombre de procédures a baissé en 2007 (54 procédures au lieu de 72), principalement par la diminution des recours contre des refus de macarons de stationnement.
- Aucun recours n'a été interjeté au Tribunal fédéral.

COMMISSION DE POLICE

- Continuant la progression constante de ces dernières années, le nombre des dénonciations a encore augmenté en 2007 (67'634 contre 63'516 en 2006), malgré une diminution du nombre de dénonciations concernant les fonds privés (8'258 en 2007 contre 9'150 en 2006).
- La mise en œuvre de l'informatisation de la gestion de la chaîne des amendes a engendré une importante surcharge de la commission de police.

ASSURANCES

- Les coûts des sinistres concernant les véhicules à moteur ont très fortement diminué tant pour le risque RC (fr. 120'740.90 contre fr. 212'514.20 en 2006), que pour le risque casco (fr. 136'794.84 contre fr. 230'058.38 en 2006),
- Pour les autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau aux bâtiments, dommages à la propriété, matériel informatique et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.), le nombre des sinistres est resté stable, mais le préjudice est plus élevé qu'en 2006 (fr. 684'995.20 contre 559'881.54 en 2006).

SERVICE DE L'INFORMATION

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir la politique de la Municipalité

- valoriser l'image des autorités
- communiquer les intentions et décisions municipales selon les principes définis dans la loi vaudoise sur l'information

- informer les différents publics cibles sur les grands projets (Métamorphose, m2, développement de la Ville, politique énergétique, etc.)
- assurer une cohérence dans les actions de communication externe

Promouvoir la Ville de Lausanne

- participer au renforcement de l'image et au rayonnement de la Ville
- diffuser l'image d'une ville soucieuse des intérêts de sa population et ouverte sur des projets d'envergure
- assurer des mandats sur délégation (TVRL, m2, CE gymnastique artistique masculine 2008, axes forts de transports publics, manifestations sportives et culturelles, etc.)
- assurer des mandats spécifiques en interne pour renforcer l'image des directions et des services (messages du syndic, réalisation de rubriques ou de pages web dédiées, etc.)
- participer au développement de la cyberadministration
- éditer des publications culturelles

Informier la population

- par un accueil de qualité au public
- au travers du portail internet www.lausanne.ch
- par le biais des médias
- par l'édition de brochures d'information pratique

Developper la politique de communication interne

- assurer et renforcer la communication interne
- faire circuler l'information au sein de l'administration (revue de presse, journal interne, intranet communal, etc.)
- assurer une cohérence dans les actions de communication interne
- assurer des mandats spécifiques (plan de mobilité, ouverture Flon-Ville, cyberadministration, etc.)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Au 01.01.2007 : 20 personnes pour 16.3 EPT

Au 31.12.2007 : 20 personnes pour 16.7 EPT

FAITS MARQUANTS

Le service de l'information s'est attelé, tout au long de l'année 2007, à promouvoir une image forte de la Ville de Lausanne, de ses autorités et de son administration. Par ses trois unités info presse, info cité et info web, il a transmis aux différents publics cibles une information rigoureuse, régulière et de proximité, avec l'objectif de valoriser les décisions de la Municipalité et les actions des directions et des services.

Métamorphose

L'année 2007 a été marquée par le lancement du projet phare de la nouvelle législature, Métamorphose. Une réflexion globale et approfondie sur la manière de réaliser de grands équipements utiles à Lausanne et à la région a permis à la Municipalité de présenter un plan d'action visant le développement urbain, économique et social de

la cité. Le projet, qui s'étendra sur les 10 ou 15 prochaines années, a fait l'objet de plusieurs communications, et notamment une conférence de presse et des séances publiques d'information. Une rubrique web dédiée a été créée. Elle présente les quatre volets du projet: redistribution des équipements sportifs, création d'un éco quartier, amélioration de la mobilité et démarche participative.

Votations sur la toxicomanie

En mai, le Conseil communal de Lausanne a approuvé un dispositif proposé par la Municipalité en matière de toxicomanie. Il a également pris l'initiative de soumettre cette décision à référendum, en fixant la date du scrutin au 8 juillet. Le service de l'information s'est alors impliqué dans la préparation de la votation populaire, en participant notamment à la réalisation d'une brochure explicative et d'une rubrique web regroupant des informations sur le projet soumis au vote, une foire aux questions ou encore des témoignages de professionnels et de toxicomanes.

Un accueil de qualité à Flon-Chauderon

A l'ouverture de Flon-Ville, un deuxième bureau info cité a ouvert ses portes à Chauderon 7a, au carrefour des chemins d'accès aux bâtiments de l'administration. Le transfert du central téléphonique du SOI au SPI (4 personnes) et le déplacement d'une collaboratrice d'info cité Palud à Chauderon ont permis de mettre en place le nouveau dispositif sans augmentation d'effectif.

PRESTATIONS DU SERVICE EN BREF

Info presse

En relation étroite avec les journalistes de la place, info presse a poursuivi sa mission de faire connaître et promouvoir les décisions et positions de la Municipalité. 184 sujets ont fait l'objet d'un communiqué de presse, dont 10 présentés lors de 8 points de presse. 17 autres sujets ont été présentés lors d'une conférence de presse spécifique (programme des musées, ouverture de Flon-Ville, Lausanne Estivale, semaine de la mobilité, campagnes de prévention, route de la Sallaz, Les Docks, etc.). Les médias ont aussi été invités à 12 manifestations organisées dans le cadre des activités de la Commune (forum SESEC, festival culturel japonais, diverses inaugurations, etc.).

Le service de l'information a poursuivi son engagement dans la communication du projet m2, ce qui a donné lieu à 5 rencontres avec la presse et 8 communiqués, notamment pour la fin de la pose des voies, la mise sous tension des rails, le passage de la 1^{ère} rame sur le pont Saint-Martin ou encore l'annonce de l'inauguration du métro en septembre 2008. Une journée portes ouvertes a également été organisée en décembre et deux lettres d'information réalisées en mars et en septembre.

Info presse a enfin été actif dans la communication interne en publiant quatre éditions du journal interne La Ville Ensemble, permettant à chaque collaborateur de prendre connaissance de la vie des directions et des services.

Info cité

Accompagnement dans les démarches administratives communales, conseils, informations sur la vie associative,

culturelle et sportive lausannoise, recherche de publications et de brochures, borne internet à disposition pour consulter le site de la Ville: les collaborateurs d'info cité ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration. En 2007, près de 15 000 demandes de citoyens (appels téléphoniques, visites, e-mails, courriers) ont trouvé une réponse auprès d'info cité.

Pour compléter cette offre, plusieurs publications ont été éditées, avec notamment la mise à jour des brochures Allons-y (activités culturelles et de loisirs à Lausanne) et Lausanne-Mode d'emploi (renseignements pratiques sur l'administration communale). La publication de la brochure « Salles et refuges de la région lausannoise » a été abandonnée au profit d'une version électronique sur le site internet www.lausanne.ch/refuges. La version papier était en effet de moins en moins demandée alors que la consultation en ligne prenait l'ascenseur (720 par mois en moyenne).

Chaque année, de nombreux rendez-vous marquent la vie sociale, culturelle et sportive de Lausanne. Expositions, salons, spectacles, concerts, festivals, événements sportifs, conférences, débats, balades, l'agenda web des manifestations www.lausanne.ch/agenda présente aux internautes un large éventail des possibilités de sorties. Près de 2 400 événements ont ainsi été proposés au public en 2007.

Les bureaux de Chauderon et de la Palud ont en outre renforcé leur collaboration avec la réception de Flon-Ville, assurée par le contrôle des habitants. Ces collaborations seront appelées à se multiplier afin de constituer un réseau d'antennes pour l'accueil du public. La création d'une base de données sur intranet permettra de plus aux services concernés de s'appuyer sur une source de renseignements commune.

Info web

Le site officiel de la Ville constitue l'un des moyens de communication essentiels des autorités. Chaque jour, les collaborateurs de l'unité ont reçu et finalisé de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés en interne, les conçoivent directement.

Afin que les pages du site internet apparaissent dans le top 10 des résultats, un important travail sur la structure du site et le contenu des titres ainsi que la création de pages spéciales ont été effectués. On constate aujourd'hui que plus de la moitié des visiteurs arrivent sur le site après avoir effectué une recherche sur un moteur comme Google. Grâce aux optimisations réalisées, la fréquentation du site internet a connu une progression notable, due notamment à la croissance du nombre de visiteurs.

La refonte complète de la rubrique web « Ville culturelle » s'est inscrite dans le développement d'une motion communale et la politique municipale liée au marketing urbain. Ce projet a nécessité la collaboration de plusieurs services, sous le pilotage des services de l'information et de la culture, ainsi que d'apports externes (rédacteurs, photographes, graphistes). Plusieurs mandats ponctuels de développement de rubriques ont également pu être honorés (espace toxicomanie, Vuachère, Métamorphose, Musée romain de Vidy, etc.).

La communication interne par l'intermédiaire d'intranet s'est développée, notamment en direction de l'ensemble des collaborateurs, grâce à une collaboration soutenue avec le Service du personnel. Le contenu à destination de publics particuliers (chefs de service, associations du personnel, répondants ressources humaines, etc.) a également été fortement enrichi. De fait, l'intranet trouve de plus en plus place dans les habitudes pour la recherche d'informations.

En terme de développement informatique, info web a mis en place plusieurs solutions favorisant l'accès à l'information ou facilitant l'enrichissement des plates-formes (recherche de salles et refuges, conversion des textes en voix, publication des logements subventionnés, etc.).

Enfin, l'unité a entamé l'élaboration d'une charte de gouvernance des sites internet et intranet dont les principes régiront les mécanismes de fonctionnement pour l'enrichissement éditorial et le développement évolutif des plates-formes (outils et fonctionnalités).

SERVICE DE LA RÉVISION

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Contrôle interne

- S'étend à toutes les directions et tous les services de l'administration communale, en conformité de la législation cantonale et des dispositions du recueil d'organisation comptable et financière de la commune de Lausanne (ROCF).

Contrôle externe

- S'étend aux institutions privées (sociétés et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation fédérale et cantonale, par décision municipale, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

Dans ce domaine, les principales prestations actuellement assumées par le service sont:

- Mandat de contrôle d'organismes subventionnés de façon prépondérante.
- Mandat de contrôle des organismes ou de manifestations subventionnées de façon casuelle.
- Mandat de contrôle d'organismes au bénéfice d'une garantie de déficit.
- Mandat d'organe de révision dans différentes sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées.
- Mandat d'organe de révision des comptes communaux en application du règlement sur la comptabilité des communes.
- Mandat d'organe de révision des comptes des Emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL).
- Mandat d'organe de révision des comptes du Centre social régional (CSR)

- Mandat d'organe de révision de la Caisse de pensions de la commune de Lausanne (CPCL).
- Contrôle des coûts de construction sur un droit de superficie et surveillance de la perception de la redevance.

ORGANISATION

L'année 2007 est particulièrement marquée par la mise en œuvre des dispositions de la loi sur la révision. Cette démarche a nécessité l'inscription du service de la révision au registre du commerce ainsi qu'au registre de l'Autorité de surveillance de la révision (ASR), afin d'obtenir l'agrément provisoire pour le service et ses collaborateurs en qualité « d'expert réviseur » ou « réviseur ».

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007 : 13.2 EPT (14 personnes)

31.12.2007 : 13.2 EPT (14 personnes)

A noter que ce n'est qu'à partir du 1^{er} avril 2007 qu'un collaborateur du service a pu reprendre son activité seulement à 50% et ceci jusqu'au 31 décembre, moment de son départ à la retraite anticipée.

FAITS MARQUANTS

- Planification et réalisation de l'audit des comptes communaux pour l'exercice 2006.
- Planification et réalisation de l'audit des comptes des emplois temporaires subventionnés lausannois (ETSL).
- Audit des frais engagés par la Ville dans le cadre des ETSL pour le projet « Syni Lausanne ».
- Planification et réalisation de l'audit des comptes du CSR Lausanne.
- Finalisation des contrôles opérés sur les facturations diverses du Centre de ramassage et de recyclage des déchets urbains (CROM).
- Poursuite de l'analyse des procédures informatiques liées à la gestion de la nouvelle facturation des Services industriels.
- Assistance à la mise en place du nouveau certificat de salaire.
- Assistance à la mise en place du nouveau système informatique lié aux amendes d'ordre et aux sentences municipales (GESTAO – SM).
- Participation au groupe de travail chargé de la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) à la ville de Lausanne, pour l'ensemble des services communaux.
- Dernière intervention en qualité d'organe de révision de la CPCL.
- Réactualisation de l'inventaire des coûts de la gestion de la CPCL assumés par la Ville.
- Assistance à l'évaluation de la conformité de plusieurs systèmes de billetterie automatisée pour les besoins et en collaboration avec la Police du commerce.
- Analyse des comptes des sociétés de musique, membres de l'Association des corps de musique lausannois.

- Analyse des comptes de diverses associations en relation avec le corps des sapeurs-pompiers lausannois et le corps de police, au bénéfice de subventions communales.

SERVICE FINANCIER

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations ;
- enregistrement des encaissements par banque, compte de chèque postal et caisse ;
- paiement des fournisseurs, des salaires et des pensions ;
- paiement des prestations sociales versées en espèces à la caisse ou par compte de chèque postal ;
- gestion de la trésorerie et de la dette ;
- gestion des cautionnements accordés ;
- saisie des opérations comptables de la Direction culture, logement et patrimoine ;
- contentieux pour l'ensemble de la Ville, exceptés les Services industriels ;
- tenue à jour des rôles d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt de Lausanne-Ville ;
- préparation du rôle spécial des frontaliers ;
- établissement et gestion du rôle des chiens ;
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires ;
- calcul et remboursement de l'impôt du culte pour les contribuables qui en font la demande ;
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt de Lausanne-Ville ;
- collaboration à la notation financière de la Ville ;
- prestations diverses en faveur de la Caisse de pensions, de Boisy TV SA et DigiTV SA ;
- secrétariat de la Commission permanente des finances et de la Commission de recours en matière d'impôt communal ;
- préparation du projet de budget, bouclage des comptes et préavis y relatifs ;
- tenue de la comptabilité de la CPCL, gestion de sa trésorerie courante et participation à l'élaboration du rapport annuel de gestion.

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2007 : 35.25 EPT (39 collaborateurs)

31.12.2007 : 36.25 EPT (40 collaborateurs)

FAITS MARQUANTS

- mise en œuvre de la taxation et perception de la taxe pour la promotion et le développement du commerce lausannois (City Management) ;

- développement d'une application informatique pour le suivi des participations de la Commune à des personnes morales;
- préparation d'une solution informatisée pour la planification des investissements;
- développement d'une application informatique pour l'inventaire et la valorisation des parcelles communales;
- mise au point d'un outil informatique pour le traitement des bulletins de versement sans références (BVN) représentant environ 36'000 cas par année;
- nouvelle augmentation des dossiers en contentieux de 5%; compte tenu des cas reportés des années précédentes (46'032) et des nouvelles affaires (79'082), 125'114 dossiers représentant environ 43 millions de francs ont été traités par le bureau du contentieux (12 EPT);
- travaux exploratoires pour l'introduction d'un système de contrôle interne (SCI).